



Association pour la Protection
des Sites de Maule et
de la Vallée de la Mauldre

Monsieur Laurent RICHARD, Maire de Maule
Mairie de Maule
Place de la Mairie
78580 Maule

Maule, le 24 juin 2013

Copies : Signataires de la pétition de 2010,
COBAHMA

Monsieur le Maire,

La modification de climat que nous vivons génère des phénomènes météorologiques de plus en plus catastrophiques.

Maule a subi en mai 2000, puis en Juin 2010 des orages très violents qui ont déclenché des coulées de boue. Les aménagements mis en place par l'ancienne équipe municipale (tuyauterie de diamètre 500) ont démontré leur manque d'efficacité, sauf la tranchée d'évacuation située du côté impair de la rue du Ponceau, au pont de la Bellique.

La Mairie dispose, depuis 2000, de l'étude de Pierre Fardeau, qui prévoyait la création de bacs de retenue des boues en amont de Maule afin de réduire les risques de coulées de boue ainsi que d'autres aménagements complémentaires qui retardaient l'avancée de l'eau et des boues (fossés, haies, bourrelets dans les chemins,...).

La pertinence de cette étude a été par la suite confirmée par le COBAHMA.

Il semble qu'une étude sur le même sujet, d'un montant de 21194€, vient d'être commandée au Cabinet Montpantin, alors que certains membres de votre équipe Municipale, déjà élus lors des coulées de boue de Mai 2000, et alors membres de la commission d'Urbanisme, avaient eu l'étude de Pierre Fardeau sur ce sujet. Nous avons remis le dossier de Pierre Fardeau à Monsieur VILLIERS dès son élection au conseil Municipal et sa nomination en tant que responsable de l'Urbanisme. Nous ne comprenons pas la nécessité de cette nouvelle étude, à moins qu'elle ne couvre d'autres aspects que les coulées de boue, alors que le budget qui y est alloué aurait pu couvrir une partie des frais de réalisation de la retenue d'eau la plus importante située le long de la RD45 face au funérarium.

Vous avez engagé des discussions avec les fermiers qui possèdent les prés dans lesquels il faut creuser ces bacs de retenue d'eau, en particulier celui qui se trouve en face de la Zone des Lézardes entre la route de Thoiry et le chemin qui descend de la plaine en provenance de la zone des Longues Raies, ainsi qu'en amont du Boulevard des Fossés derrière le Lycée du Buat.

On peut d'ailleurs noter que les travaux réalisés au Buat vont augmenter considérablement les risques de coulées de boue au travers de la ferme de la Mésangerie. Nous ne comprenons pas non

plus pourquoi ne pas avoir profité de la présence des engins de chantier en charge des terrassements du lycée du Buat pour réaliser le bac de retenue d'eau en amont.

Depuis 2000, plusieurs familles mauloises ont insisté auprès de la Mairie pour la mise en œuvre de ces préconisations simples, sans succès.

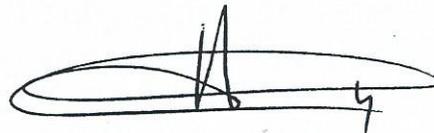
En septembre 2010, une pétition portant plus de cent signatures de familles mauloises vous a été remise par l'Association pour la Protection des Sites de Maule et de la Vallée de la Mauldre.

Une famille a, par le biais de sa compagnie d'assurance, fait prendre en charge par l'assurance de la Mairie, les dégâts survenus lors des coulées de boue de Juin 2010.

Nous insistons pour que ces travaux qui amélioreraient la protection des habitants des rues d'Orléans, du Ponceau, du Boulevard des Fossés ainsi que du Boulevard Saint Jacques et de la rue de Mareil, soient réalisés au plus vite.

Nous vous remercions, Monsieur le Maire, de bien vouloir prendre en compte notre requête dans les plus brefs délais.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos sentiments respectueux.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a horizontal line and a small 'y' or '4' at the end.

Michel CONTET (Vice Président de l'APSMVM)